

CHATEAU-CHALON

Localisation précise

L'emplacement choisi, en avril 1920, est sur la place, à côté de l'église, sur l'emplacement de l'ancien cimetière. Il est alors précisé qu'il s'agit d'une « terrasse joignant l'église, ancien cimetière qui n'est plus utilisé pour les inhumations depuis 1861 ».

Clichés

Auteur des clichés : Jean Michel Bonjean

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R559, 1770W62

Description



Gros œuvre, matériau : pierre de Dole ; obélisque sur socle avec pyramidion
Eléments décoratifs, iconographie : palme, médaille militaire
Entourage : barrière en fer avec porte

Inscriptions

AUX /ENFANTS/ DE /CHATEAU-CHALON/ TOMBES/ GLORIEUSEMENT /POUR /LA FRANCE.

Signatures sur le monument

Aucune

Auteurs du monument

Architecte :

Entreprise : Emile Sage, entrepreneur à Poligny

Conflits commémorés :

Défunts : nombre :

1914-19 : 13

1939-45 : 1

Population de la commune

1911 : 394 habitants

1921 : 317 habitants

Historique de la réalisation et conflits éventuels

Date décision conseil municipal : 23 juin 1921

Date d'approbation : 19 juillet 1921

Date souscription :

Date achèvement :

Date inauguration :

Récits éventuels dans la presse locale:

Financement :

Sources de financement :

Subvention État :

Souscription communale : 500 F

Budget communal :

Autres :

Dons :

Montant : 5 000 F

Modifications :

En 1972, la transformation de la place de l'ancien cimetière s'accompagne du déplacement du monument. Une décision du conseil municipal en date d'août 1972 décide de « rendre au site [de l'ancien cimetière] son caractère primitif » en déplaçant le monument. En réalité, le monument a déjà été démoli et il s'agit d'officialiser un déplacement déjà réalisé. Une fois l'accord de l'Association des Anciens Combattant obtenue, sous réserve qu'il soit remonté avant le 11 novembre, il est décidé de le remonter au carrefour où il est actuellement. Il avait été démonté dès juillet pour laisser la place libre au spectacle « Son et lumière » estival¹ et il n'était plus question de le rétablir à cet emplacement essentiel au spectacle.

Il est maintenant situé le long de la route qui traverse le village, en avant de l'ancien poids public, adossé à un platane, remonté sur trois marches. La barrière initiale est absente.

Sur le côté sud du piédestal, une plaque a été ajoutée en novembre 2018 avec l'inscription : EN MEMOIRE DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES CIVILES TOMBES DURANT TOUTES LES GUERRES. Les deux dates du 11 novembre 1918 et du 11 novembre 2018 y sont gravées.

Autres traces mémorielles

église : pas de plaque paroissiale